

1. Procédure de passation : Procédure adaptée passée en application des articles L2123-1 et R2123-4 du Code de la Commande Publique (CCP).

Les prestations donneront lieu à un marché unique.

2. Identification de l'organisme qui passe le marché :

Communauté de Communes de la Région de MOLSHEIM-MUTZIG - 2, route Ecospace - BP 93 077 – 67125
MOLSHEIM CEDEX - Tél. : 03.88.49.82.58 – Fax : 03.88.49.38.14

3. Objet du marché de travaux :

Marché d'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) relatif à la réalisation d'une maison de services au public intergénérationnel à MOLSHEIM.

Bâtiment neuf de bureaux d'une surface d'environ 1300 m² destinés à des activités associatives principalement d'aide à la personne, ainsi qu'au CIO du district scolaire de Molsheim.

4. Nature des prestations :

TRANCHE FERME

Mission 1 : Définition d'un programme fonctionnel et technique détaillé

Mission 2 : Détermination de l'enveloppe financière

TRANCHE CONDITIONNELLE 1

Mission 3 : Assistance au marché de maîtrise d'œuvre (concours)

TRANCHE CONDITIONNELLE 2

Mission 4 : Assistance dans le suivi des études du maître d'œuvre

Mission 5 : Assistance au lancement des marchés des prestataires (SPS, contrôle technique, assurance D.O.)

Mission 6 : Assistance à la consultation des entreprises

5. Délai d'exécution maximum des prestations : 24 Mois à compter de la notification du marché

6. Modalités d'obtention du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) :

Le DCE dématérialisé peut être consulté et téléchargé sur la plateforme Alsace Marchés Publics :

<https://alsacemarchespublics.eu/>

7. Renseignements administratifs et techniques :

Les demandes sont à transmettre via la messagerie de la plateforme Alsace Marchés Publics :

<https://alsacemarchespublics.eu/>

Communauté de Communes de la Région de Molsheim-Mutzig : M RUEZ ou Mme WILBERT

8. Visite des lieux : sans objet

9. Modalités de réception des offres :

Date limite de réception des offres : **30/09/2019 à 12h00**

Seules les réponses électroniques sont autorisées.

Délai de validité des offres : 120 jours à compter de la date limite de remise des offres.

10. Modalité d'attribution du marché :

Les critères pondérés retenus par le Pouvoir Adjudicateur sont :

Critères de sélection des candidatures :

- Conformité du dossier administratif
- Conformité du dossier technique

Critères de jugement des offres :

- **Valeur technique au regard du mémoire et de la note de synthèse : 70 %**

- Compréhension des enjeux fonctionnels (20 points)
- Méthodes de travail (15 points)
 - *internes à l'AMO,*

- *relations avec le maître d'ouvrage et les usagers,*
- Méthodes mises en œuvre (15 points)
 - *pour respecter le budget,*
 - *pour respecter le calendrier*
- Références (20 points)

➤ **Prix des prestations : 30 %**

- Notation : L'offre la moins-disante obtient 30 points, les autres offres obtiendront un nombre de point calculé avec la formule (30 x Prix € HT de l'offre la moins-disante sur Prix € HT de l'offre analysée).

11. Procédures de recours :

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal Administratif de Strasbourg – 31, Avenue de la Paix BP 1038F – 67070 STRASBOURG

Tél. : 03.88.21.23.23 – Fax : 03.88.36.44.66 – Courriel : greffe.ta-strasbourg@juradm.fr

Voies de recours :

Le candidat non retenu peut exercer un recours devant le Tribunal Administratif de Strasbourg :

- *soit dans le cadre d'une procédure de référé contractuel (conformément aux articles L. 551-13 et suivants du Code de Justice Administrative)*
- *soit dans le cadre d'un recours de pleine juridiction en contestation de validité du contrat, (conformément à l'article L 521-1 du Code de Justice Administrative).*

12. Date d'envoi de l'avis à la publication : le 02/09/2019

Le Président, Gilbert ROTH